

L'INCIDENT SALMON

LA REPRISSE DES CONCOURS
PARAIT PROCHAINE

Les étudiants et le conseil municipal
— Un terrain de conciliation —
Entrevue décisive — M. Salmon sera réintégré — Satisfaction générale.

La querelle pendante entre les étudiants et l'Assistance publique nous paraît à la veille de se terminer à la satisfaction de tous les intérêts et de toutes les dignités.

Voici les faits du jour.

A trois heures, les internes ont tenu, dans l'amphithéâtre Cruveilhier, à l'Ecole pratique, une réunion assez tumultueuse, de laquelle il n'est pas sorti grand'chose. Ces messieurs savaient d'ailleurs que leur comité devait être mis en rapport, à cinq heures, avec la cinquième commission du conseil municipal.

L'entrevue.

A cinq heures précises, le comité des internes et externes, composé de MM. Bergé, Charcot, Martin Leroux, Pressat, était présenté à la cinquième commission du conseil municipal par M. Poirier, qui avait préparé les voies dans une première entrevue avec la commission. La présentation faite, celui-ci se retirait.

La délibération entre la cinquième commission et les délégués étudiants a duré plus d'une heure. Nous ne dirons pas d'une façon précise ce qui s'y est passé ; qu'on sache seulement que la discussion a été des plus courtoises et que conseillers et étudiants, animés d'un même esprit libéral, ont assez vite trouvé un terrain de conciliation, sans que la dignité des étudiants ou celle du conseil eût à souffrir. Une indiscrétion nous permettra de donner plus loin le résultat de cette importante entrevue.

Nous pouvons dire déjà que les membres de la cinquième commission : MM.

Strauss, Péan, Gattiaux, Lucipia, Maury, Rélies ont prouvé, en cette circonstance, qu'ils étaient animés des meilleurs sentiments pour les étudiants.

A l'Ecole pratique.

A huit heures, les délégués internes et externes de toutes les salles de garde des hôpitaux de Paris se réunissaient à l'Ecole pratique, et le comité leur rendait compte, par l'organe de son rapporteur, M. Jean Charcot, de l'entrevue avec la cinquième commission du conseil.

Voici le résultat auquel les pourparlers ont abouti :

La cinquième commission du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise les membres du comité des internes et externes à déclarer à leurs camarades que, le jour même de la reprise des concours, elle fera, auprès de M. le directeur de l'Assistance publique, une démarche en vue d'obtenir la réintégration de M. Salmon.

Si nous savons lire entre les lignes, d'une part, si nous nous rappelons, d'autre part, que M. Peyron s'est engagé à réintégrer M. Salmon sur avis conforme de la cinquième commission, cela veut dire que reprise des concours et réintégration coïncideront.

L'assemblée, à l'unanimité, a approuvé la conduite de ses délégués et leur a voté de chaleureuses félicitations.

Vote attendu.

Nul doute que l'assemblée générale des internes et externes sanctionne par un vote unanime les résultats de l'entrevue.

Ces résultats sont fort heureux et également honorables pour les parties en présence ; ils mettront fin à un incident qui commençait à se prolonger un peu et à fatiguer l'attention.

Nos félicitations à messieurs les étudiants ; nos félicitations aussi à messieurs les conseillers municipaux — une fois n'est pas coutume.